

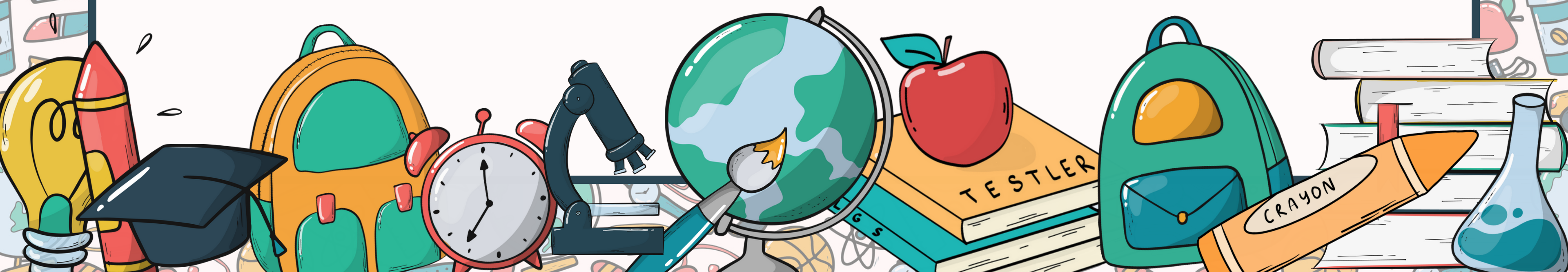
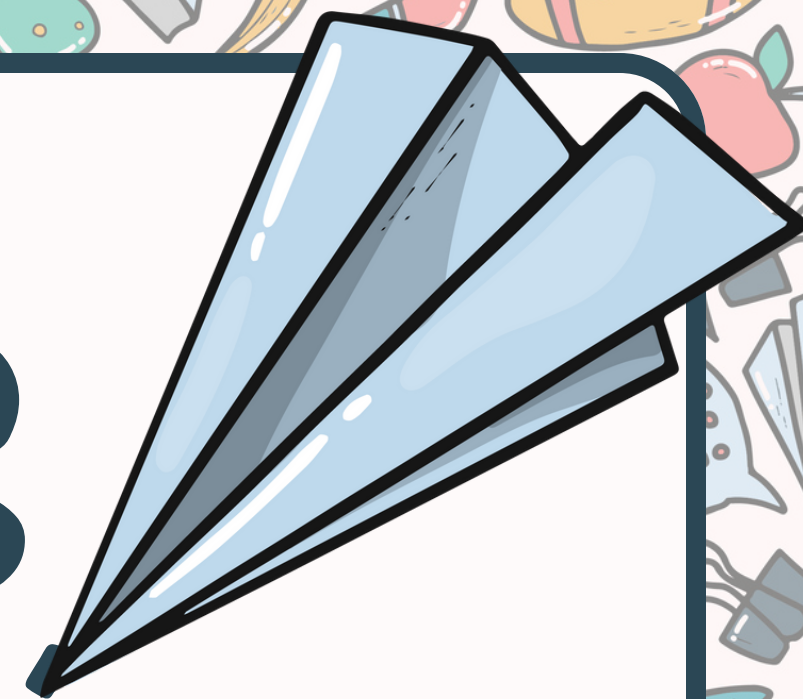


École
Girouard

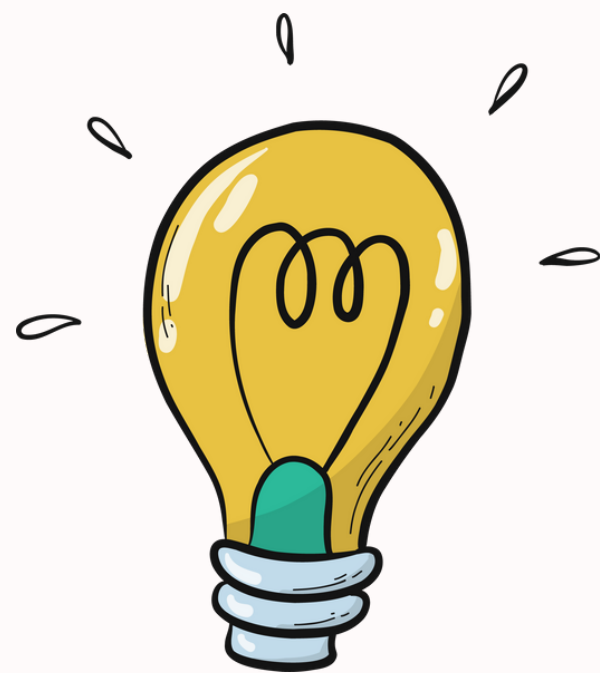
Info-Parents

JOURNAL DE LA RENTREE

août 2025



Dates importantes à retenir



26 août: assemblée générale de Parents

26 août: Rencontres de Parents

28 août: Rentrée scolaire

11 septembre: Journée de la Photo scolaire

Rentrée scolaire 2025 pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans

- Jeudi 28 août: Présence de l'élève avec son parent sur rendez-vous
- Vendredi 29 août, mardi 2 et mercredi 3 septembre: Présence en classe de 7h35 à 11h05 Il n'y aura pas de transport scolaire à 11h05.
- Votre enfant peut être pris en charge par le service de garde ou vous pouvez venir le chercher (inscription pour ces après-midi à venir lors de la rencontre de parents).
- Mercredi 4 septembre Horaire régulier

Rentrée scolaire 2025 pour les élèves de 1re à 6e année

- Nous attendons tous les élèves sur la cour d'école pour 7h35 le jeudi 28 août.
- Les parents sont les bienvenues lors de cette première journée.
- Fin des classes à 14h50.

Nous te préparons une belle journée,
nous avons hâte de te voir!



Communication avec l'école



Pour communiquer avec nous, voici quelques adresses électroniques à retenir :

Direction : stephanie.plouffe@cssmi.qc.ca

Secrétariat : nathalie.prud'homme@cssmi.qc.ca

Ecole Girouard : girouard@cssmi.qc.ca

Site du centre de services scolaire des Mille-Îles : www.cssmi.qc.ca

Pour écrire à un des membres du personnel de l'école : *prenomnom@cssmi.qc.ca

Portail parents : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour rejoindre le secrétariat de l'école: (450) 434-8612 option 3

Pour signaler une absence : (450) 434-8612 option 2

Pour rejoindre le service de garde: (450) 434-8612 option 1

Veuillez noter que nous encourageons la communication par courriel.

Nous vous suggérons de consulter régulièrement votre boîte de courriels pour avoir toutes les informations concernant l'école, la CSSMI, des mémos des enseignants et enseignantes, etc.

Pour toute nouvelle adresse électronique ou modification à celle-ci, je vous invite à aviser la secrétaire le plus rapidement possible.

Horaire de l'école



7h35: Cloche (**Entrée sur la cour d'école) Entrée progressive

7h45: 1^{re} période

8h45: 2^e période

9h48: Récréation

10h05: 3^e période

11h10: Dîner

12h30: 4^e période

13h33: Récréation

13h50: 5^e période

14h50: Cloche de fin de la journée

14h55: Départ des autobus

Rencontres de parents

Venez rencontrer l'enseignante.
C'est l'occasion idéale pour qu'elle vous
présente son fonctionnement de classe.

Mardi 26 août 2025

- 18h: préscolaire 4 ans, préscolaire 5 ans, 3e, et 4e année
- 19h: assemblée générale de parents
- 19h30: 1re, 1re/2e, 2e, 5e et 6e année



L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves

Extrait du code de vie de l'école:

Les élèves ne doivent pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs, de lunettes connectées ou d'autres appareils mobiles personnels (ex : montres intelligentes) dans l'établissement. Tous les appareils doivent demeurer à la maison, sauf avec une permission de la direction. Cette permission pourrait être accordée uniquement pour des raisons médicales ou si l'appareil vise à pallier un handicap.

Sanctions en cas de non-respect:

Tout manquement à cette règle peut entraîner des conséquences, telles que : 1er manquement : confiscation de l'appareil pour le reste de la journée 2e manquement : confiscation de l'appareil et appel aux parents pour venir le chercher * Veuillez noter que l'école et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou vol de l'appareil mobile lors de la confiscation puisque l'appareil doit rester à la maison.



Transport scolaire

Informations à titre préventif

Il pourrait arriver, dans certaines situations exceptionnelles, que l'autobus ne soit pas en mesure de faire son parcours (des ennuis de santé, un bris mécanique, un incident sur la route, des détours de la circulation ou une pénurie de personnel rendant impossible le remplacement du chauffeur). Si vous n'accompagnez pas votre enfant à l'arrêt d'autobus, discutez avec lui et assurez-vous qu'il saura quoi faire si l'autobus est en retard ou s'il n'y a pas de service de transport. Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la sécurité de votre enfant jusqu'à ce qu'il monte à bord de l'autobus scolaire.

Quoi faire si l'autobus ne passe pas?

1- Le service de transport envoie dès que possible, un message par courriel et SMS avisant d'une annulation ou d'un retard important. Il est donc très important de s'assurer que vos coordonnées sont à jour sur votre portail Mozaik, afin d'être certain de recevoir l'information.

2- Dans cette situation exceptionnelle, si l'autobus n'est pas en mesure de faire son parcours, vous devrez assurer vous-même le transport de votre enfant jusqu'à l'école ou demander à un adulte responsable de confiance de le faire pour vous.

Pour d'autres informations: cliquez ici

Facture École

Nous vous invitons à payer la facture scolaire de votre enfant par internet.

Cette dernière est disponible sur Mozaik Parents.

Il est également possible de passer à l'école dès le 28 août, pour faire le paiement au secrétariat (Intérac).

Montant de la facture école

Préscolaire 5 ans: 10.00\$

Préscolaire 5 ans: 10.00\$

1re année: 49.96\$

Multi 1re année: 45.05\$

Multi 2e année: 41.59\$

2e année: 43.56\$

3e année: 41.17\$

4e année: 87.98\$

5e année: 51.68\$

6e année: 65.06\$

Langage: 46.62\$

Merci de bien identifier tous les effets scolaires pour éviter les trop nombreux objets perdus.
disponibles sur le site internet de l'école